



Licenciement et liquidation judiciaire pendant arret de travail a

Par **sophie**, le **27/11/2012 à 17:37**

bonjour,rn Je suis en arret de travail pour accident du travail depuis novembre 2011, l'entreprise qui m'emploie est en liquidation judiciaire et doit fermer la semaine prochaine le lundi 3 decembre 2012. je suis pour le moment en arret jusqu'au 2 decembre, que va t'il se passé dans ce cas? licenciement économique oui mais comment ?. le medecin du travail ne sait pas quoi me dire,il ne sait pas si je dois faire prolonger mon arret meme si l'entreprise n'existe plus ou pas , et dans ce cas que se passe t'il ? Et il ne peux pas demander le licenciement pour inaptitude car la société sera fermée et il ne peut pas faire les demarches. Comment vais je etre licenciée, qu'est ce que je vais toucher comme indemnités? je suis dans l'entreprise depuis plus de 8 ans à temp partiel (25 h par semaine), et j'ai encore une bonne quarantaine de jours de CP non pris puisque en arret. j'espère une réponse parce que là je suis perdue. merci

Par **pat76**, le **27/11/2012 à 18:55**

BonjourrrrnVous avez pris contact avec le liquidateur judiciaire qui a été désigné?